



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Protection du territoire de L'Anse à l'Orme : Un exemple à suivre selon le CRE-Montréal

Montréal, le 31 mai 2010- Le Conseil régional de l'environnement de Montréal accueille avec satisfaction l'acquisition de 60 hectares supplémentaires de propriétés en bordure de la rivière à l'Orme dans l'ouest de l'île. L'organisme félicite le gouvernement du Québec pour son aide financière et considère que cette mesure contribuera grandement à atteindre l'objectif que s'est fixée la Ville de Montréal pour ce secteur, à savoir de protéger 180 hectares de tout l'éco-territoire du corridor écoforestier de la rivière à l'Orme.

« Grâce à cette nouvelle acquisition, nous sommes en voie de créer le premier corridor vert et bleu de la Métropole », se réjouit Coralie Deny, directrice générale du CRE-Montréal. « La collaboration entre le gouvernement du Québec et la Ville de Montréal est exemplaire dans ce dossier. La protection des espaces verts et des milieux humides sur le territoire de Montréal ne peut être optimale sans les efforts conjoints de nos différents paliers de gouvernements » souligne-t-elle.

La rivière à l'Orme coule au cœur d'espaces verts de grand intérêt écologique reliant des milieux naturels d'envergure comme les parcs-nature du Cap-Saint-Jacques, agricole du Bois-de-la-Roche et de l'Anse-à-l'Orme. Après l'acquisition en 2009 de terres agricoles dans ce secteur par l'administration municipale, cet ajout de 60 hectares au patrimoine vert montréalais vient consolider cet écoterritoire. Ce dossier n'est pas encore clos puisqu'il reste encore plusieurs dizaines d'hectares à protéger tout le long de la rivière, notamment sur le territoire de Sainte-Anne-de-Bellevue.

-30-

Renseignements :
Leïla Copti
CRE-Montréal
514.661.6134